



**Vaudreuil-Dorion**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*L'avenir est ICI*

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **La patrouille municipale se dote de caméras mobiles**

**Vaudreuil-Dorion, le 15 février 2018** – Le conseil municipal de la Ville de Vaudreuil-Dorion a récemment autorisé les officiers de la patrouille municipale à porter un dispositif d'enregistrement vidéo et sonore à la poitrine ou à l'épaule. Il s'agit pour l'instant d'un projet-pilote, qui débutera sous peu, dont le but est d'assurer un contrôle de la qualité des services offerts aux citoyens.

Lors d'une intervention sensible nécessitant l'utilisation de la caméra mobile, l'officier avisera le citoyen impliqué de l'enregistrement vidéo et audio. Un témoin lumineux et clignotant indiquera une telle opération. L'utilisation de la caméra mobile s'effectuera dans le respect de la vie privée et de la protection des renseignements personnels. Aucune captation d'image ou de son ne sera effectuée à l'intérieur d'un lieu d'habitation. La caméra sera cependant autorisée dans les parties communes d'un immeuble ou sur un terrain privé où la réglementation prévoit un pouvoir de visite à l'officier. Un logiciel de floutage permettra de masquer tout visage ou élément d'identification qui ne soit pas en lien avec l'intervention de l'officier.

Les enregistrements seront conservés sur un serveur crypté et accessibles uniquement aux personnes autorisées. Un citoyen pourra demander à avoir accès aux enregistrements qui le concernent. Bien que ces caméras ne soient pas initialement destinées à collecter des éléments de preuves, tout enregistrement sera susceptible d'être transmis à l'autorité judiciaire ou policière qui en ferait la demande.

### **À propos de la patrouille municipale**

La patrouille municipale assure un service de surveillance préventive et d'intervention en veillant au respect de la réglementation municipale en vigueur. Sur la route sept jours sur sept, elle garantit une prise en charge, via le réseau 311, de toutes les demandes reçues en dehors des heures d'ouverture des services municipaux.

Elle est également chargée d'assister les autres services publics afin de promouvoir la sécurité lors d'événements spéciaux ou majeurs. La patrouille municipale peut avoir à porter assistance aux agents de la Sûreté du Québec. Ses officiers ont un rôle complémentaire dans la prévention du crime par leur présence régulière au sein des différents quartiers de la ville.